

Nombre de membres : 34
En exercice : 34
Présents : 27
Pouvoirs : 7
Votants : 34

Abstentions :
Exprimés : 34
Pour : 34
Contre : 0

N°2018-18

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille dix-huit,

Le jeudi douze avril à dix-neuf heures.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le six avril deux mille dix-huit.

Présents : Christophe Gerouard, Pascal Raffier, Raoul Rechinac, Joël Vilard, Jean-Pierre Romain, Albert Delhoume, Alain Blond, Louis Furlaud, Françoise Piquet, Guy Ratinaud, Magdaleina Fredon, Jean Maynard, Paul Brachet, Jean-Pierre Pataud, Guy Baudrier, Alain Perche, Patrick Gibaud, Daniel Desbordes, Richard Simonneau, Cécile Guillaudeau, Eric Dombay, Agnès Varachaud, Marie-Laurence Morange, Christian Vignerie, Bruno Grancoing, Sylvie Germond.

Suppléants présents : Stéphane Malivert.

Pouvoirs : Dominique Germond à Alain Blond, Maryse Thomas à Christian Vignerie, Luc Gabette à Pascal Raffier, Jean-Louis Clermond-BARRIERE à Patrick Gibaud, Paula Gaboriau à Françoise Piquet, Nathalie Marchadier à Joël Vilard, Veronique Bindé à Louis Furlaud.

Secrétaire de séance : Patrick Gibaud

Objet

Approbation du tableau des emplois communautaires au 12 avril 2018.

Monsieur le Président expose que le tableau des emplois communautaire est une annexe obligatoire au document budgétaire, et il convient que le Conseil Communautaire approuve ce document.

Oui l'exposé de monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **APPROUVE** le tableau des emplois communautaire à la date du 12 avril 2018 tel que joint en annexe.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire

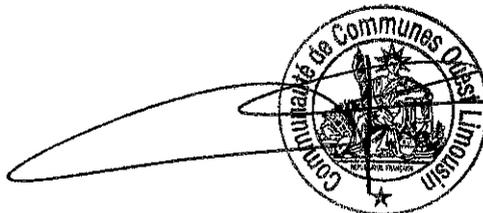
Le Président,

Le

Le Président

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE ROCHECHOUART

LE 17 AVR. 2018



Christophe GEROUARD

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 12 AVRIL 2018

	Nbre de postes créés par la C.C.	Emploi	Nbre de postes pourvus	Nbre de postes vacants
Filière administrative	1/1	Attaché Territorial Principal Catégorie A	1	0
	1/1	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe Catégorie B	1	0
	1/1	Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe Catégorie B	1	0
	0/1	Rédacteur Catégorie B	0	1
	2/2	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe Catégorie C TC	2	0
	1/1	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe Catégorie C TNC 10/35 ^{ème}	1	0
	3/3	Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe Catégorie C TC	3	0
	2/2	Adjoint Administratif Catégorie C TC	2	0
	2/2	Adjoint Administratif Catégorie C TNC 20/35 ^{ème} + 28/35 ^{ème}	2	0
Filière sanitaire et sociale	1/1	Assistante socio-éducative Principale Catégorie B TC	1	0
	1/1	Educateur territorial principal de jeunes enfants Catégorie B TC	1	0
	1/1	Educateur territorial de jeunes enfants Catégorie B TC	1	0
	1/1	Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe Catégorie C TC	1	0
	1/1	Agent social territorial Catégorie C TC	1	0
	2/2	Agent social territorial Catégorie C TNC 4/35 ^{ème}	2	0
	1/1	Assistante d'animation (CDI) TC	1	0
	2/2	Assistante d'animation (CDI) TNC 25/35 ^{ème} + 21/35 ^{ème}	2	0
Filière sportive	1/1	Educateur des Activités Physiques et Sportives catégorie B TC	1	0
Filière culturelle	1/1	Assistante de conservation du Patrimoine et des Bibliothèques Catégorie B TC	1	0
	2/2	Adjoint du Patrimoine principal de 2 ^{ème} classe Catégorie C TC	2	0
	2/2	Adjoint du Patrimoine Catégorie C TNC 21/35 ^{ème} + 28/35 ^{ème}	2	0
Filière animation	1/1	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe Catégorie C TNC 24/35 ^{ème}	1	0
	3/3	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe Catégorie C TC	3	0
	3/4	Adjoint d'animation Catégorie C TC	3	1
	6/7	Adjoint d'animation Catégorie C TNC 2 x 17,5/35 ^{ème} + 22,5/35 ^{ème} + 4 x 28/35 ^{ème}	6	1
Filière Technique	1/1	Technicien Principal de 1 ^{ère} classe Catégorie B TC	1	0
	1/1	Technicien Principal de 2 ^{ème} classe Catégorie B TC	1	0
	0/1	Agent de maîtrise Catégorie C TC	0	1
	4/5	Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe Catégorie C TC	4	1
	1/2	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe Catégorie C TC	1	1
	6/8	Adjoint Technique Catégorie C TC	6	2
	4/5	Adjoint Technique Catégorie C TNC 17,5/35 ^{ème} + 2 x 12,5/35 ^{ème} + 24/35 ^{ème} + 28/35 ^{ème}	4	1
			59	9